

Intervention l'Assemblée nationale de M. Pouria Amirshahi, député PS

Le 14/06/2013

Merci Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

Allons droit au fait : nous devons de sortir d'une politique migratoire paranoïaque et échapper à une logique de suspicion permanente qui a trop prévalu ces dernières années vis-à-vis des étrangers. La circulaire Guéant, désormais abrogée, était le parfait exemple d'une approche aussi stupide que vexatoire. Il est temps de changer d'approche.

Quels sont les enjeux ?

Doter la France d'une stratégie d'immigration qui la renforcera économiquement et culturellement dans le monde, contribuera pleinement aux enjeux de coopération et de développement de la planète et fera honneur à l'esprit d'hospitalité.

Je ne vous étonnerai pas en vous proposant que la francophonie, en tant qu'espace géoculturel ET en tant que langue, soit le fil rouge de cette nouvelle politique.

Des millions de personnes apprennent aujourd'hui le français dans le Monde, y compris dans des pays traditionnellement non francophones. Au Brésil, en Chine, en Russie, en Turquie, en Europe aussi bien sûr, et évidemment en Afrique !, des talents sont formés, dans toutes les disciplines, à la pratique et à la maîtrise d'une langue au potentiel exceptionnel. Aujourd'hui, des chefs d'entreprises, des ingénieurs, des étudiants, des agents de commerce mais aussi des artistes et des chercheurs ont, partout dans le monde, la même envie et le même intérêt de vivre une expérience française. Si nous savons les attirer, si nous savons les accueillir et si nous ne leur donnons pas de signes négatifs, alors, en moins d'une génération, non seulement la France, mais l'espace francophone mondial aura fait œuvre utile dans une mondialisation – certains disent dans une compétition internationale – qui se résume trop souvent à ses deux pires défauts que sont d'une part la concurrence entre les peuples et d'autre part la standardisation du monde.

Chacun est bienvenu dans notre pays, mais reconnaissons que, pour ce qui est du travail, du commerce ou des études, la maîtrise de la langue française est un puissant facteur de facilités. Dans tous les domaines : rapidité d'intégration à l'environnement, possibilités plus grandes de s'inscrire dans des réseaux humains.

Une fois n'est pas coutume dans ce genre de débats, avant de parler des conditions d'accueil et de séjour des étrangers, je veux aussi évoquer leur retour. Il conviendra bien entendu qu'ils en repartent avec les meilleurs souvenirs possibles. Mais aussi avec l'envie de prolonger leur relation scientifique, artistique, professionnelle ou commerciale engagée avec la France. Mais il faut voir, au-delà, dans l'espace économique et culturel de la Francophonie.

Parlons clairement : l'Afrique de demain peut connaître, connaît déjà, un développement économique extraordinaire et durable. Chacun l'a compris, de la Turquie à la Chine en passant par le Brésil. On peut discuter des moyens parfois contestables employés par certaines nations, mais les Etats d'Afrique sont en droit de discuter avec qui bon leur semble. Que voulons-nous ? Que ces échanges aient lieu en français...ou en anglais ? Car, en accueillant aussi en France, en favorisant pleinement l'apprentissage de la langue française, c'est aussi vers les produits « en français », des normes technologiques « en français », des brevets « en français » que se feront une part des échanges avec ces milliers de talents que nous aurons accueillis.

J'ajoute une autre dimension, celle qu'introduit l'Histoire elle-même, à la faveur des profondes évolutions en cours au Maghreb. Le projet méditerranéen est une des réponses politiques aux démocratisations en cours. Aujourd'hui encore, 4 des grandes nations de la méditerranée occidentale ont le français en partage. Quelle chance extraordinaire pour construire des filières industrielles communes (par exemple dans le domaine des énergies renouvelables), des formations professionnelles cohérentes en lien avec certaines chambres de commerce et d'industrie ou des conseillers du commerce extérieur, des stratégies de co-diplomation universitaire, à l'instar des projets engagés par l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Voilà, mes cher(e)s collègues, dans quelle perspective peut s'inscrire notre nouvelle ambition en matière d'immigration professionnelle et universitaire. C'est dans cette perspective que j'avais évoqué, au nom du parti socialiste, la création d'un passeport économique et culturel de la Francophonie permettant aux étudiants, aux chefs d'entreprises, aux chercheurs, aux artistes de s'inscrire dans des parcours de mobilité. Délivré pour une durée déterminée, avec pour objectif une mobilité facilitée, ce passeport doit permettre la consolidation de l'espace francophone. Un Erasmus francophone aussi, avec des bourses d'excellence financées ou cofinancées par les autorités locales est une piste intéressante pour un apprentissage en immersion.

Je sais bien que ces outils ne sont pas à l'ordre du jour immédiat, mais ils sont déjà en germe, à travers certaines facilités déjà accordées, certaines annonces formulées par le ministre de l'Intérieur ici même il y a quelques minutes, pour les visas étudiants en particulier. Il est important de rappeler que, selon des études de Campus France, le vrai obstacle pour 53% des étudiants étrangers n'est pas la langue mais le « parcours administratif », alors que dans les autres pays de l'Union européenne, les visas sont accordés pour toute la durée des études.

Je veux dire aussi que de telles simplifications dans les procédures de délivrances des visas est aussi utiles au travail de nos administrations : car plus de visas de circulations cela signifie moins de queue dans nos consulats, mais aussi dans nos préfectures. Car beaucoup, craignant de se voir refuser leur visa lors de leur retour au pays natal, tentent d'obtenir une carte de séjour. Avec un visa qui facilite les allers et retours on allégera grandement les procédures, sources de stress au travail pour nos agents autant que de rancœurs pour les demandeurs. C'est pourquoi, comme notre collègue Matthias Fekl, je soutiens pleinement la généralisation des titres de séjours pluriannuels, d'autant plus que nous savons que sécuriser le statut des immigrés permettra de renforcer des parcours d'intégration stables.

Accueillir dans de bonnes conditions les personnes souhaitant émigrer vers la France est un autre facteur d'attractivité. C'est pourquoi nous devons revoir nos politiques publiques du logement qui tiennent peu compte des immigrés, extracommunautaires pour beaucoup. Ces personnes vivent

dans l'habitat indigne. Ce qui reste des foyers de travailleurs migrants (FTM) illustre des discriminations constantes, par une politique du sous-logement et de mise à l'écart, aussi humiliante que dangereuse et, surtout, contraire aux objectifs d'intégration.

Ce sujet est notamment prégnant pour les immigrés âgés, qui ont passé leur vie à travailler en France et qui sont ensuite largement abandonnés.

Ne nous trompons pas, une politique d'immigration jouant sur les peurs éloigne de plus en plus de personnes qui nouent avec d'autres pays que le nôtre des relations d'amitié, et qui nous manqueront dans le futur.

Il est temps de réaffirmer, sans complexe, que l'accueil et l'intégration des étrangers est une force. Sortir de l'hypocrisie, c'est assumer que l'immigration est une des sources continue de notre identité nationale et francophone.

Notre nouvelle politique d'immigration doit contribuer à consolider l'espace économique francophone, qui, peut-être (cela dépend aussi de nous), concernera près d'1 milliard de personnes en 2050. Cette francophonie culturelle et économique, ce sont aussi ces immigrants qui l'incarnent.

L'ambition francophone, parce qu'elle fait se rencontrer des cultures et des talents du monde entier, notamment chez nous, en France, constitue aussi une occasion exceptionnelle pour la France de reconquérir les cœurs et les esprits.